

Retour sur les World Cafés de la Rencontre thématique du 11 novembre 2025

Table Manifestations (rédaction Jean-Blaise Trivelli)

Il convient de distinguer deux types de soutiens financiers :

- **Les grandes manifestations**, souvent pluriannuelles et présentant un fort potentiel d'amélioration ;
- **Les petites manifestations**, organisées de manière ponctuelle.

Pour les petites manifestations, il serait souhaitable de demander au minimum le remplissage d'un ProfilEVENT sur le site manifestation-verte.ch. Cet outil incite les organisateurs à se poser les questions essentielles liées à la durabilité, sans toutefois imposer des contraintes excessives en matière de mise en œuvre.

Néanmoins, certaines exigences de base devraient être fixées, comme l'utilisation de vaisselle réutilisable lorsque la commune dispose d'un stock et d'une logistique de lavage ou encore la mise en place d'un tri sélectif des déchets.

Pour les événements d'envergure, il serait pertinent de demander à l'organisateur de rédiger un concept de durabilité reprenant les principaux axes de Manifestation verte, à savoir la gouvernance, les infrastructures, l'alimentation, la gestion des déchets, la mobilité des participants, l'énergie, la protection de la biodiversité, l'inclusion, la prévention et la santé, ainsi que la communication.

Des documents spécifiques, tels qu'un plan de gestion des déchets ou un plan de mobilité détaillant les actions mises en place, pourraient également être exigés.

Il est cependant essentiel que les exigences formulées soient vérifiables et effectivement vérifiées.

De plus, il est recommandé de mettre à disposition des ressources et des exemples de bonnes pratiques pour soutenir les organisateurs, faciliter la mise en œuvre des mesures et encourager l'inspiration mutuelle.

Un bilan de durabilité de l'événement devrait être remis, mettant en évidence les exigences respectées. Pour les grandes manifestations se déroulant sur plusieurs éditions, une démarche d'amélioration continue devrait également être encouragée.

À l'avenir, Coord21 pourrait renforcer le partage de bonnes pratiques entre ses membres, notamment à travers l'organisation d'ateliers thématiques consacrés à la durabilité des manifestations.

Table Accueil de jour (rédaction Amandine Miéville)

1. Critères importants

Alimentation et achats

- Introduction de journées végétariennes.
- Intégration de critères durables dans les appels d'offres (labellisation, circuits courts, produits sans sucre).
- Réduction des plastiques et sélection de produits d'entretien écologiques.
- Respect de normes de température permettant d'optimiser la consommation énergétique.

Santé et activités

- Renforcement de la motricité, des sorties à l'extérieur et d'activités favorisant le bien-être.

Organisation et logistique

- Centralisation des achats pour gagner en cohérence et en efficacité.

Mobilité

- faciliter les transports publics et la sécurité des trajets,
- limiter l'usage de la voiture (stationnement moins attractif),
- élaborer des plans de mobilité pour le personnel.

2. Points de vigilance

Compréhension des mécanismes décisionnels et répartition des responsabilités : difficulté à identifier « qui fait quoi ».

Importance d'anticiper et d'accompagner les réactions des parents, souvent déterminantes pour l'acceptation des mesures.

3. Bonnes expériences partagées

Ville de Genève : Diagnostic Beelong dans toutes les crèches ; chefs motivés et démarche globalement bien accueillie. Les retours des parents, surtout sur les menus végétariens, ont constitué le principal défi. La mesure de réussite repose sur les retours des plats (quantités consommées).

Processus de municipalisation des crèches, permettant une plus grande cohérence et un élargissement des leviers d'action.

Ville de Carouge : Projet pilote sur les couches lavables : nécessité de locaux adaptés ou d'un service de lavage externalisé (coût élevé).

Ecublens : Mise en place d'un Pedibus animé par des retraités → démarche intergénérationnelle.

Fribourg : Transports publics gratuits pour les écoliers.

4. Difficultés rencontrées

Les principaux freins concernent l'acceptation par les parents de certaines mesures (alimentation, logistique, nouvelles pratiques).

Les structures manquent parfois de légitimité pour imposer certains changements, même lorsqu'ils sont fondés sur des critères durables ou sanitaires.

5. Rôle potentiel de Coord21

Répertorier les initiatives existantes et faciliter le partage de bonnes pratiques entre acteurs.

Table Institutions culturelles (rédaction Nadine Allal)

Pas de critères légaux existants, mais **nombreuses réflexions proactives en cours** avec la rédaction de modèles de conventions pilotes avec des critères de durabilité, sur une base volontaire (p.ex. en Ville de Genève).

=>Pour plus d'égalité de traitement, nombre d'institutions engagées sont en **demande d'obligations** de la part des autorités, qui mettraient toutes les institutions sur pied d'égalité pour opérer leurs transitions écologiques et sociales. Aussi, certaines souhaiteraient plus de souplesse par rapport aux indicateurs de rentabilité inscrites dans leurs conventions qui sont en contradiction avec certains objectifs de durabilité. La sobriété est un thème important à creuser à cet égard : faut-il tout continuer ?

Enjeu important lié au **foncier** pour permettre des rénovations énergétiques : à qui appartiennent les bâtiments ? Parfois les collectivités ne sont pas exemplaires...

Attention au **foisonnement** de labels et indicateurs demandés (énergie, accessibilité, etc.) - rationaliser à travers des outils plus généraux comme la boussole ou le donut ?

Diversité des structures : un théâtre d'accueil n'a pas les mêmes impacts environnementaux et sociaux (positifs et négatifs) qu'un théâtre de création.

Quelques pistes et bonnes pratiques :

- **Partenariats** avec les transports publics pour encourager la mobilité partagée ;
- **Principe d'opportunité** de regroupements et de changement de pratiques avec l'aménagement de nouveaux quartiers ;
- **Principe d'opportunité** adapter les conventions au moment de leur révision ;
- **Quid pro quo** : Conditionner une rénovation à la mise en place d'un plan de mobilité (exemple tiré d'un terrain sportif).